

Ajournement de la séance ordinaire du 3 décembre 2018 du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bernard, tenue le 10 décembre 2018, à 20h30, sous la présidence de M. André Gagnon, maire.

PRÉSENCES :

Sont présents M. Francis Gagné, M. Jocelyn Gagné, M. Raymond St-Onge, Mme Sonia Tremblay et Mme Ginette Camiré.

Est absent M. Jacques Lirette.

Marie-Eve Parent, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

234-12-2018

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO. 293-2019 FIXANT LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS DE COMPENSATION POUR LES SERVICES MUNICIPAUX DE L'ANNÉE 2019 :

Considérant qu'un avis de motion du présent projet de règlement a été donné à la séance ordinaire du conseil du 3 décembre 2018;

Il est proposé par M. Jocelyn Gagné, appuyé par M. Francis Gagné et résolu à l'unanimité:

D'adopter le projet de règlement portant le no. 293-2019, tel que ce projet de règlement a été soumis à ce conseil pour adoption ce 10 décembre 2018, lequel est signé et daté par le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière et inséré au livre des règlements de la municipalité.

Ce projet de règlement a pour objet de fixer les taux de taxes et les tarifs de compensation pour les services municipaux de l'année 2019.

235-12-2018

ACCEPTATION DES COMPTES :

Proposé par Mme Ginette Camiré,
Appuyé par Mme Sonia Tremblay,
Et résolu que les comptes suivants soient acceptés et payés :

Chèques de C1800387 à C1800390	1 864.42 \$
Paiements Internet L1800602 à L1800627	144 894.66 \$
Carte de crédit VISA V2018081 à V2018089	1 306.91 \$
Pour un grand total de :	148 065.99 \$

236-12-2018

RECOMMANDATION DE PAIEMENT NO. 2 POUR LE RANG SAINT-ÉDOUARD :

Considérant les travaux de réfection effectués à l'automne sur le rang Saint-Édouard;

En conséquence, il est proposé par M. Jocelyn Gagné, appuyé par M. Francis Gagné et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal accepte la recommandation de paiement no. 2 de WSP Canada Inc. au montant de 61 276.34 \$ incluant les taxes en date du 30 novembre 2018 concernant les travaux sur le rang Saint-Édouard.

237-12-2018

CLÔTURE DE LA SÉANCE :

Proposé par M. Francis Gagné,
Appuyé par M. Raymond St-Onge,
Et résolu que la séance ordinaire de ce conseil soit levée à
20 h 45.

André Gagnon, maire

Marie-Eve Parent, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, André Gagnon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

André Gagnon, maire

Je, soussignée, Marie-Eve Parent, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Bernard, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées lors cette séance ordinaire est disponible.

Marie-Eve Parent, directrice générale
et secrétaire-trésorière